

COMMUNE DE MENDE

**OBJET :**  
**Présentation  
du rapport  
annuel 2019  
du service  
concedé  
« Navette  
Mende  
Loudes »**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance Publique du 17 septembre 2020**

L'an deux mille vingt, le dix-sept du mois de septembre, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

**Etai<sup>ent</sup> présents :** Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Madame Aurélie MAILLOLS, Adjoint, Madame Marie PAOLI, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghalia THAMI, Monsieur Alain COMBES, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Madame Catherine THUIN, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Catherine COUDERC, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Marise DA SILVA, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

Nombre de  
Conseillers  
Municipaux :  
▪ en exercice : 33  
▪ présents à la  
séance : 29  
▪ représentés : 4  
▪ absents : 0

Date de l'envoi et  
de l'affichage de  
la convocation :  
**10 septembre 2020**

**Par procuration :** Monsieur François ROBIN (Madame Elisabeth MINET-TRENEULE), Adjoint, Monsieur Christophe LACAS (Madame Régine BOURGADE), Madame Stéphanie MAURIN (Madame Betty ZAMPIELLO), Madame Sonia NUNEZ VAZ (Madame Patricia ROUSSON), Conseillers Municipaux.

Date de  
l'affichage à la  
porte de la Mairie  
du compte-rendu  
de la séance :

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Françoise AMARGER-BRAJON, Adjointe, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

**24 SEP. 2020**

Sur invitation de Monsieur le Maire, Monsieur LAVAURE, Directeur de la Société Hugon Tourisme présente conformément aux dispositions de l'article L.1411-3 du CGCT, le rapport annuel sur la qualité et le prix du service public de la Navette Mende Loudes.

Indiquer si le  
Conseil a décidé  
de se former en  
comité secret :  
Non

La présentation de ce rapport n'appelle pas d'observations particulières et le Conseil Municipal en **PREND** acte.

Publié le **24 SEP. 2020**  
Le Maire,

Pour extrait conforme,  
Mende, le 18 septembre 2020  
Le Maire,  
Laurent SUAU



Accusé de réception en préfecture  
048-214800955-20200917-18637-DE  
Date de télétransmission : 24/09/2020  
Date de réception préfecture : 24/09/2020



## **HUGON TOURISME**

**Attestation du commissaire aux comptes de la société HUGON TOURISME sur le rapport annuel d'activité relatif à l'exploitation de la navette Mende / Loudes (Aéroport du Puy en Velay) et Loudes / Mende pour la période allant de janvier à décembre 2019, présenté à la Région Auvergne-Rhône-Alpes.**

## **HUGON TOURISME**

**Attestation du commissaire aux comptes de la société HUGON TOURISME sur le rapport annuel d'activité relatif à l'exploitation de la navette Mende / Loudes (Aéroport du Puy en Velay) et Loudes / Mende pour la période allant de janvier à décembre 2019, présenté à la Région Auvergne-Rhône-Alpes.**

Au Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société HUGON TOURISME et en réponse à votre demande, nous avons établi la présente attestation sur les informations mentionnées dans le document ci joint et détaillées, de façon limitative, ci-après, figurant dans le rapport annuel d'activité relatif à l'exploitation de la navette Mende / Loudes (Aéroport du Puy en Velay) et Loudes / Mende pour la période allant de janvier à décembre 2019, présenté à la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce document, initialisé aux seules fins d'identification, contient :

- La fréquentation de la navette,
- Le compte d'exploitation en montants hors taxes.

Ces informations ont été établies sous votre responsabilité à partir des livres comptables ayant servi à la préparation des comptes annuels pour l'exercice 2019.

Il nous appartient de nous prononcer sur la concordance de ces informations avec les documents justificatifs qui nous ont été communiqués.

Notre intervention, qui ne constitue ni un audit, ni un examen limité, a été effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicable en France. Nos travaux ont consisté à :

- prendre connaissance des modalités d'élaboration retenues par votre société pour produire les informations chiffrées sus-visées données dans le document joint,
- vérifier la concordance de ces informations avec les états de suivi de gestion et les informations qui nous ont été transmis, qui sous-tendent ces chiffrages.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations sus-visées.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée, ou citée à d'autres fins.

Les diligences mises en œuvre dans le cadre de la présente attestation ne sont pas destinées à remplacer les enquêtes et diligences que les tiers ayant eu communication de cette attestation pourraient par ailleurs mettre en œuvre, et nous ne portons pas d'avis sur leur caractère suffisant au regard de leurs propres besoins.

Fait à Nîmes, le 09 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes  
Commissariat aux comptes Auvergne Gévaudan



Michel MONTES



*Rapport annuel d'activité relatif à l'exploitation de la navette  
MENDE / LOUDES (Aéroport du Puy en Velay)  
ET LOUDES / MENDE*

*Année 2019*

# Sommaire

1 - Présentation de la ligne

2- Fréquentation

3 - Compte d'exploitation



# HUGON

Tourisme

[www.hugon-tourisme.com](http://www.hugon-tourisme.com)



## Mende – Loudes (Aéroport) – Mende

Cette navette routière a pour but de desservir l'aéroport Le Puy –Loudes afin d'avoir la correspondance avec les vols vers l'aéroport de Paris Orly.

Sens Mende > Loudes > Paris

Matin

Mende 05h00 > Loudes Vol T7 ,181 Départ à 06h50 > Orly 07h55

Après midi

Mende 15h00 > Loudes Vol T7 ,187 Départ à 17h00 > Orly 18h10

Sens Paris > Loudes > Mende

Matin

Orly Vol T7,182 08h40 > Loudes 09h45 > Mende 11h05

Après midi

Orly Vol T7 ,188 18h50 > Loudes 19h55 > Mende 21h15

Cela permet de mettre moins de 03h00 de Mende à Paris.

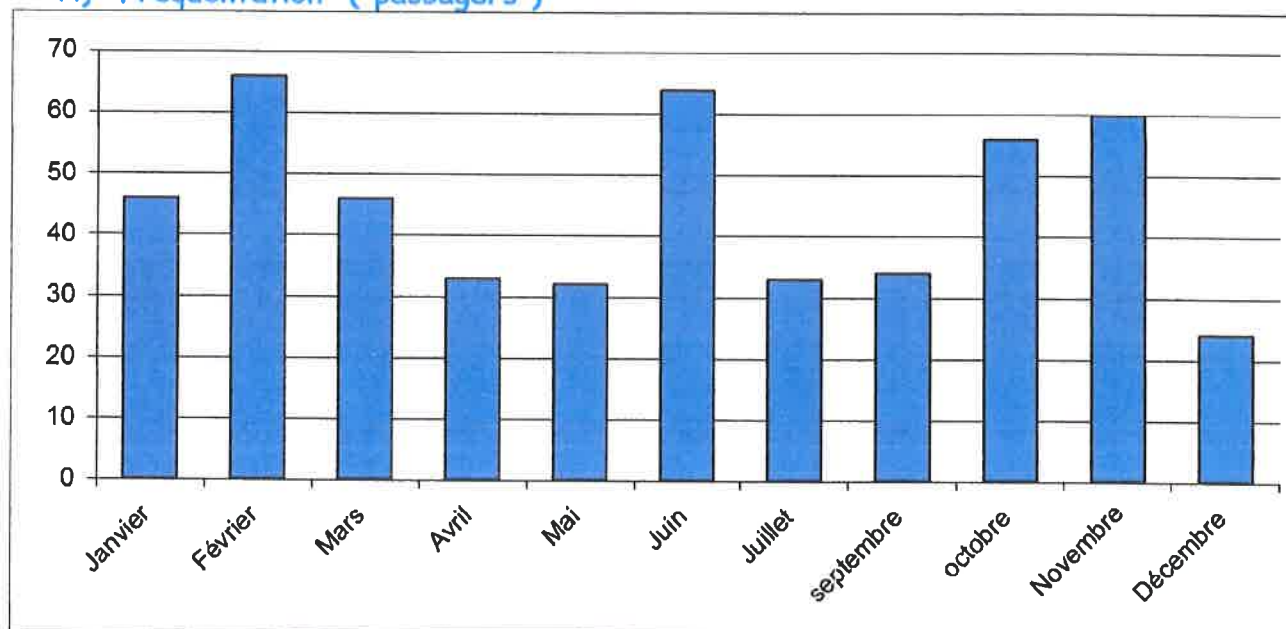
La navette fonctionne du Lundi au Vendredi, ne fonctionne pas entre les fêtes de Noël et au mois d'Août.





## 02 Fréquentation :

### A) Fréquentation ( passagers )



Janvier : 46

Février : 66

Mars : 46

Avril : 33

Mai : 32

Juin : 64

Juillet : 33

Septembre : 34

Octobre : 56

Novembre : 60

Décembre : 24

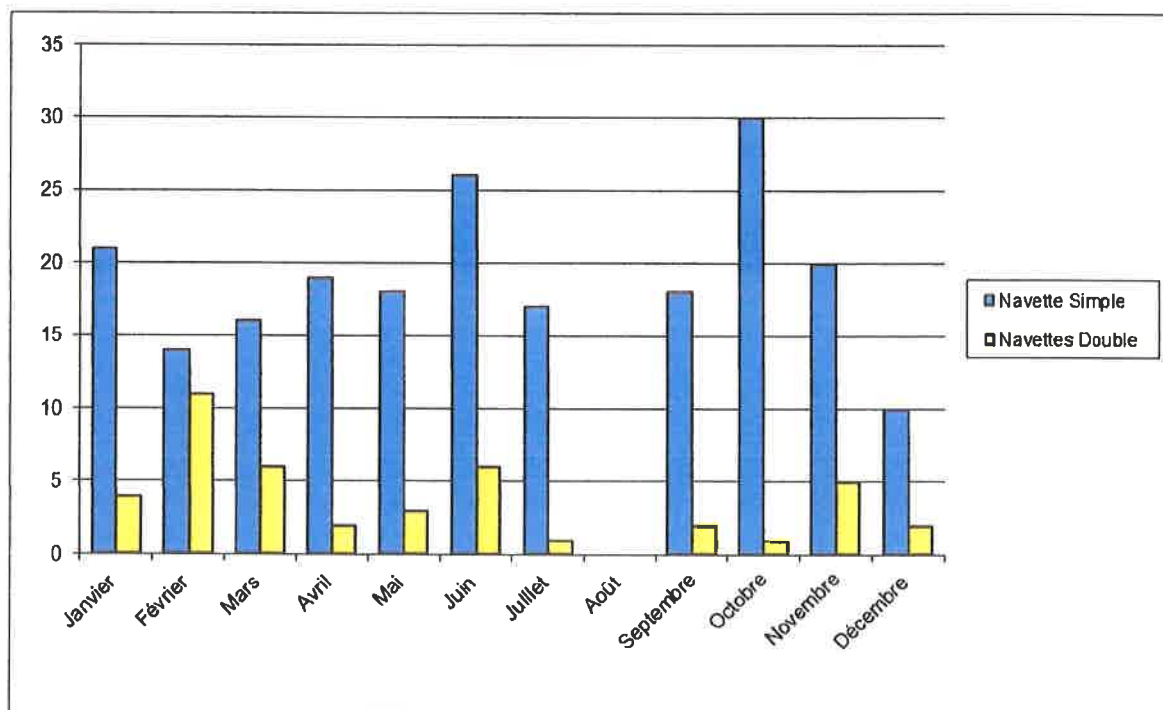




## C) Fréquentation ( Navette ) :

1) Navette simple ( uniquement aller ou retour en charge )

2) Navette Double ( Aller en charge et retour en charge )



209 navettes simples

43 navettes doubles

Soit une moyenne de 1.96 personnes par navette



## C ) Fréquentation par Vols

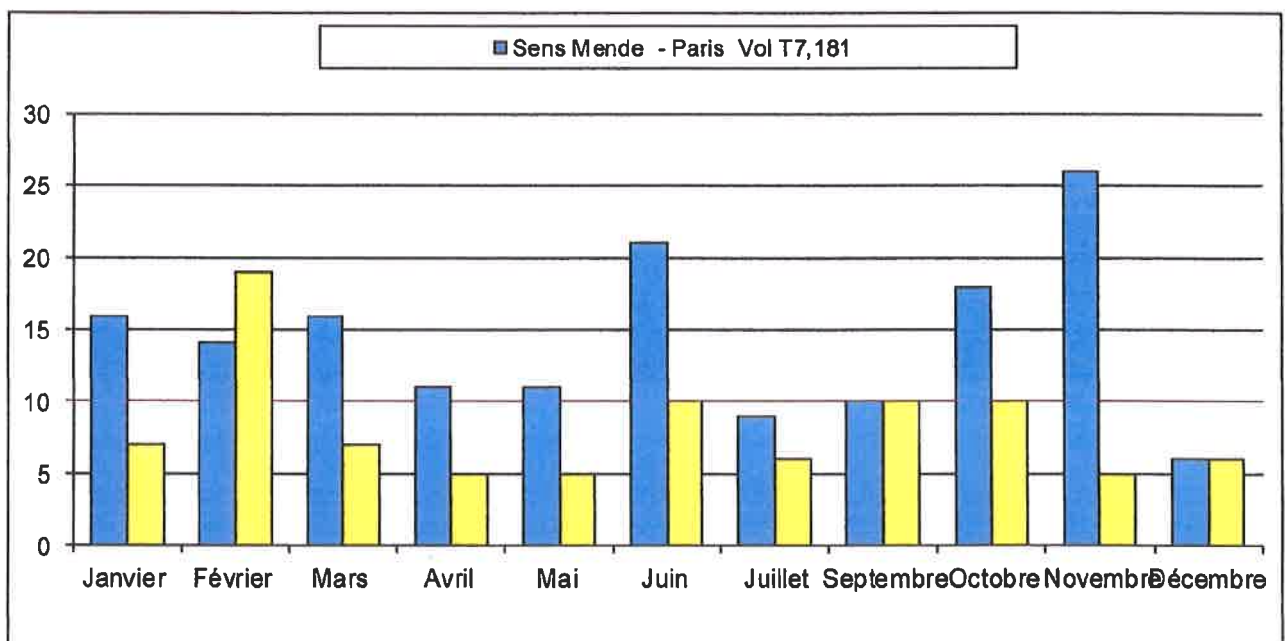
Sens Mende > Loudes > Paris

### Matin

Mende 05h00 > Loudes Vol T7 ,181 Départ à 06h50 > Orly 07h55

### Après midi

Mende 15h00 > Loudes Vol T7 ,187 Départ à 17h00 > Orly 18h10



Mende 05h00 > Loudes Vol T7 ,181 Départ à 06h50 > Orly 07h55 : 158 Pers

Mende 15h00 > Loudes Vol T7 ,187 Départ à 17h00 > Orly 18h10 : 90 Pers

Soit 248 passagers qui ont emprunté la navette dans le sens Mende > Paris



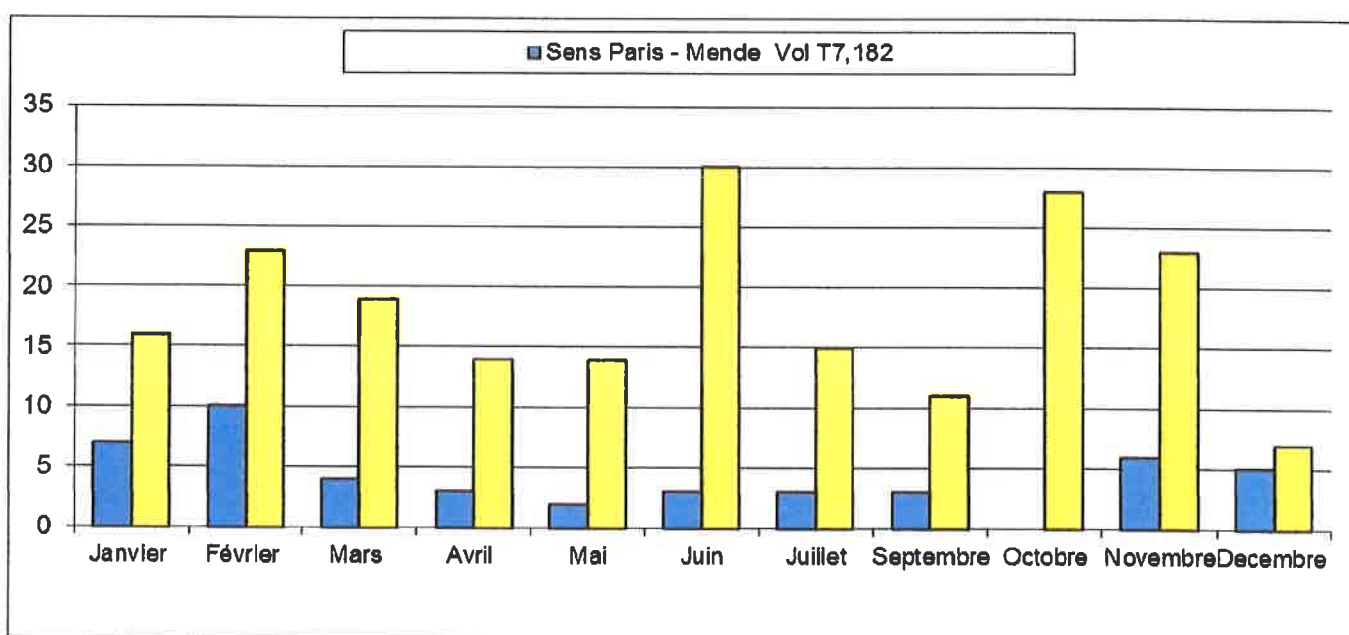
Sens Paris > Loudes > Mende

**Matin**

Orly Vol T7,182 08h40 > Loudes 09h45 > Mende 11h05

**Après midi**

Orly Vol T7 ,188 18h50 > Loudes 19h55 > Mende 21h15



Vol Orly Vol T7,182 08h40 > Loudes 09h45 > Mende 11h05: 46 pers

Vol Orly Vol T7 ,188 18h50 > Loudes 19h55 > Mende 21h15 : 200 pers

Soit 246 passagers qui ont emprunté la navette dans le sens Paris > Mende



03 Compte d'exploitation en HT :  
Du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 décembre 2019

Produit	Quantité	Prix unitaire	Total
Kilomètres	49 392.00	0.24	11 854.08
Temps de travail effectif	863.50	18.85	16 276.98
Véhicule	252	45.49	11 463.48
Frais de Structure			5 147.29
Marge et Aléas			1 843.45
<b>Total</b>			<b>46 585.28</b>

Navette	Quantité	Prix unitaire	Total
Simple	209	169.43	35 410.87
Double	43	259.87	11 174.41
<b>Total</b>			<b>46 585.28</b>

# HUGON

Tourisme

www.hugon-tourisme.com



	Recette Perçu par Twin-Jet	Compensation tarifaire Mairie de Mende	Frais d'Exploitation
Janvier	1 881.86	2 715.65	4 597.51
Février	2 700.06	2 530.53	5 230.59
Mars	1 881.86	2 388.24	4 270.10
Avril	1 350.03	2 388.88	3 738.91
Mai	1 309.12	2 520.23	3 829.35
Juin	2 618.24	3 346.16	5 964.40
Juillet	1 350.03	1 790.15	3 140.18
Septembre	1 390.94	2 178.54	3 569.48
Octobre	2 290.96	3 051.81	5 342.77
Novembre	2 454.60	2 233.55	4 688.15
Décembre	981.84	1 232.20	2 214.04
<b>Total</b>	<b>20 200.54</b>	<b>26 375.94</b>	<b>46 585.48</b>

Accusé de réception en préfecture  
048-214800955-20200917-18637-DE  
Date de télétransmission : 24/09/2020  
Date de réception préfecture : 24/09/2020

SAS HUGON  Tourisme

13 Rue de la Tendelle  
ZAE du Causse d'Auge

**48000 MENDE**

**04 66 49 03 81**

04 66 49 03 81

